

ATTENTION

Avec ce nouveau service, la collecte des déchets ménagers (bac gris) ne se fera qu'une fois tous les 15 jours ! Les jours de collecte changent également.



Où trouver vos sacs kraft biodegradables ?

100 sacs vous seront remis au lancement de la collecte permettant de tenir environ 1 année. En cas de besoin complémentaire, les sacs sont disponibles au :

Smictom ZSV

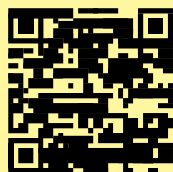
40 B avenue Jean Moulin
90 110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU

et dans les mairies volontaires.



Des questions, besoin de conseil?

- **Téléphone :**
03 84 54 69 44
- **Courriel :**
biodechets.smictom.zsv@orange.fr
- **Site internet :**
www.smictom-zsv.fr
Rubrique :
que faire de mes déchets/
les biodechets



SMICTOM
DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

SMICTOM DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

40 B avenue Jean Moulin
90 110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU
Tél : 03 84 54 69 44
Fax : 03 84 22 28 49

secretariat.smictom-zsv@orange.fr
redevance.smictom-zsv@orange.fr
www.smictom-zsv.fr

Imprimé sur papier recyclé.
conception & impression publi-h Uffholtz - CERNAY -

GUIDE PRATIQUE des BioDÉCHETS



1^{ER} JANVIER 2023

C'est parti pour la collecte
des déchets alimentaires

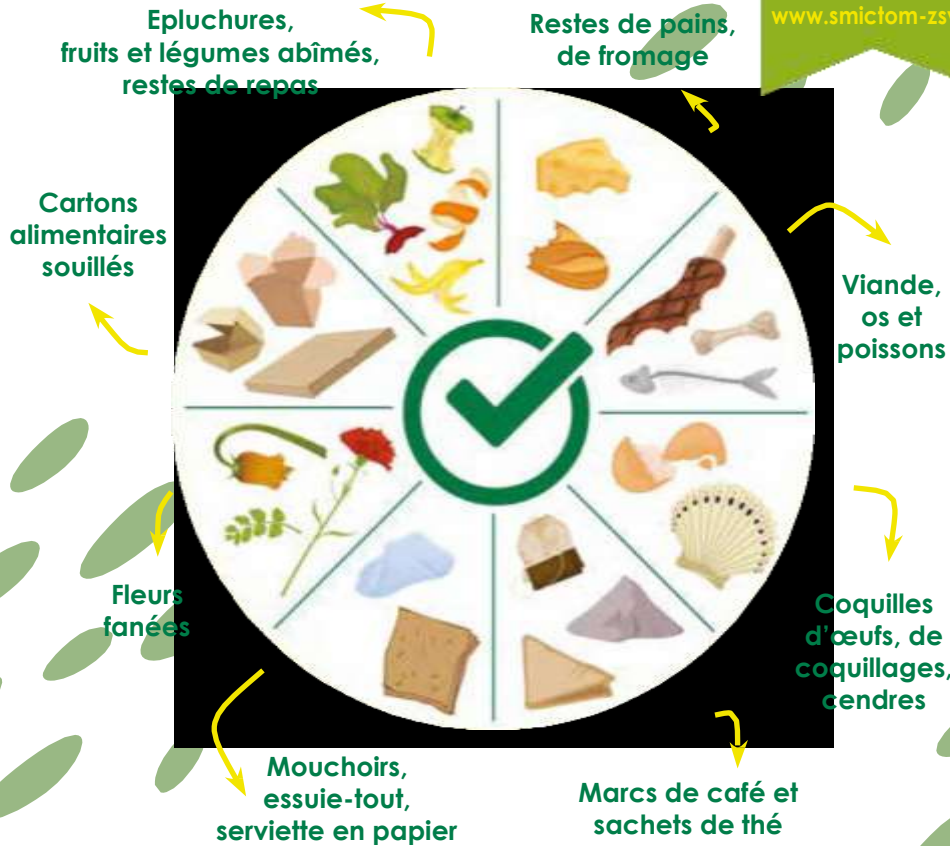
Financé par :



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

SMICTOM
DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

De quels déchets parlons-nous précisément ?



Le meilleur déchet étant celui qui n'est pas produit, pensez à lutter contre le gaspillage alimentaire.

Retrouvez nos conseils sur www.smictom-zsv.fr

En pratique comment faire ?

Le Smictom met à votre disposition :

- 1 bioseau
- 100 sacs kraft biodegradables
- 1 mémotri

Compris dans votre redevance incitative

Et ensuite ...

(1) Dans ma cuisine je dépose mes épluchures et autres restes de repas dans le sac biodégradable de mon bioseau. Le bioseau est aéré ce qui permet d'assécher les biodéchets.

(2) Je vais déposer mon sac biodégradable au point d'apport volontaire près de chez moi.

BONNE PRATIQUE !

Pensez à mettre le buvard au fond du sac

MODE D'EMPLOI de la borne



Un nouveau point d'apport volontaire **DISPONIBLE** 24h/24 - 7j/7



Dès le 1^{er} janvier 2023, retrouvez la totalité des points de collecte des biodéchets:



www.smictom-zsv.fr
03 84 54 69 44



Déchets refusés :

Déchets de jardin, litières, vaisselles jetables, serviettes hygiéniques, couches, lingettes, emballages non biodegradables, produits chimiques

Le tri et la valorisation des déchets alimentaires, vous le faites déjà !



Vous avez déjà un composteur ! Pas de problème, cette nouvelle collecte est complémentaire.

Vous pouvez y déposer vos restes de repas en sauce, les os, les arrêtes, agrumes...